

ENCYCLOPÉDIE
BERBÈRE**Encyclopédie berbère**
22 | Hadrumetum – Hidjaba

Henchir

(Anschir)

G. Camps et H. Camps-Fabrer

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1714>

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 3435-3437

ISBN : 2-7449-0127-X

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

G. Camps et H. Camps-Fabrer, « Henchir », in Gabriel Camps (dir.), *22 | Hadrumetum – Hidjaba*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 22), 2000 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1714>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

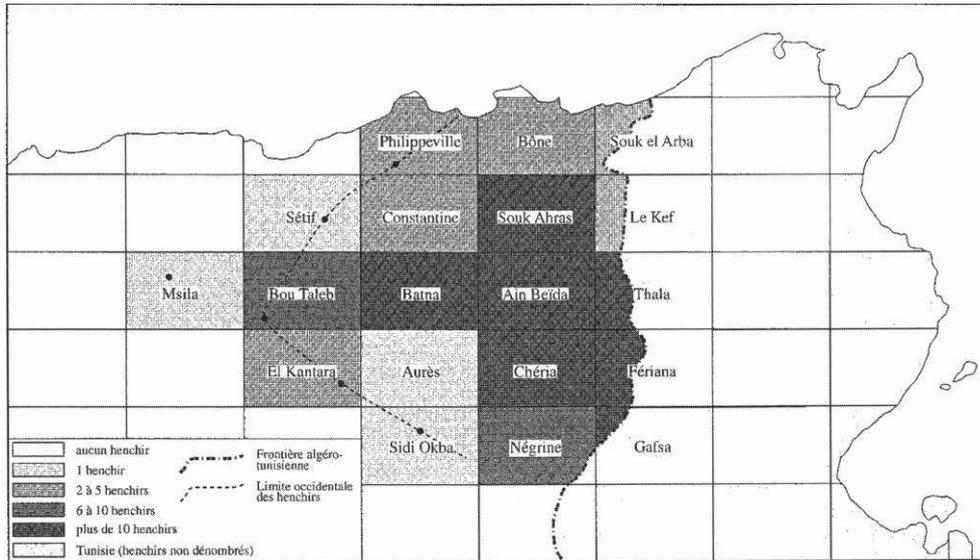
Henchir

(Anschir)

G. Camps et H. Camps-Fabrer

- 1 Le mot henchir tient une place très importante dans la toponymie de la Berbérie orientale où l'on dénombre des centaines d'occurrences associées à des noms de personnes, de plantes, d'animaux, de formes de relief. Ce toponyme demeure mystérieux quant à son origine. Selon la plupart des linguistes la racine n'est pas arabe. Ch. Tissot dit que henchir est emprunté à la langue berbère mais ce mot est inconnu dans les régions berbérophones du Maghreb central et du Maroc et on ne voit pas de quelle racine libyco-berbère pourrait dépendre ce terme. L'emploi du mot henchir est si fréquent que, sur les cartes de Tunisie et d'Algérie orientale, ce nom est abrégé régulièrement en H^r. Sur le territoire de la Tunisie henchir est répandu depuis le littoral du Nord tunisien jusqu'aux confins du Sahara. S'il est aussi répandu, son extension n'est pas régulière ni uniforme. D'une façon générale, le henchir s'applique à des terres planes dans des zones alluviales et les bords de sebkhas ; il peut aussi occuper les versants de collines mais il fuit le djebel et les régions rocheuses. Les plus fortes concentrations de henchir se situent dans la région à l'ouest de Tunis où les beys constituèrent au XVIII^e siècle de vastes domaines dans lesquels "les terres vivifiées" s'interpénétraient avec les mawâts (terres "mortes") c'est-à-dire non cultivées depuis au moins trois ans consécutifs. L'absence de bornage facilitait la mainmise du beylik sur les terres mawât. Cette pratique s'intensifia au cours du XVII^e siècle. C'est sous le règne de Hušayn Bin Ali (1705-1740) que se constituent les henchirs beylicaux, vastes espaces unis qui permirent aux beys d'accorder des concessions foncières aux ministres qu'il voulait récompenser. Une telle pratique connut son plein développement au temps de Sadok Bey (1859-1882). Le principal bénéficiaire fut le ministre Khéredine Pacha qui reçut en pleine propriété le vaste domaine de l'Enfida* et d'autres territoires du Nord. Le domaine de l'Enfida avait déjà été l'objet d'une donation, celle faite à la remuante tribu des Aouled Saïd. Celle-ci, s'étant révoltée à nouveau, vit ses terres confisquées par le beylik.

Henchirs signalés dans l'index de l'Atlas archéologique.



- 2 Les henchirs ne sont pas cantonnés dans les seules plaines de la Tunisie septentrionale. Ils entrent dans la constitution de très nombreux toponymes jusqu'au Sud de Gabès. Ils abondent dans le Sahel mais aussi au pied de la dorsale tunisienne et dans la steppe (Kairouan, Sbeïtla, Feriana) jusqu'à la frontière algérienne. Au-delà de celle-ci, c'est une densité encore plus forte de henchirs que fait connaître les cartes aux 50 000^e et 200 000^e de l'Algérie. Utilisant les index de *l'Atlas archéologique de l'Algérie*, on dénombre des henchirs qui désignent des ruines romaines : de l'Est vers l'Ouest, on note une réduction brutale de ces occurrences. Le tableau que l'on peut dresser révèle la disparition totale de ce toponyme à l'Ouest du méridien de Sétif. On notera qu'à l'Est, seule la partie algérienne des cartes a été dépouillée (feuilles de Souk-el-Arba, du Kef, Thala, Feriana et Gafsa).
- 3 Une telle extension demeure sans explication. On peut certes constater que, spécifiquement tunisien, le mot henchir est aussi fréquent en Algérie orientale qu'en Tunisie. La limite occidentale rappelle une autre répartition qui, à première vue, n'a aucune relation avec elle, celle des dolmens, si nombreux dans le voisinage de Constantine et qui disparaissent à l'Ouest d'une ligne Igilgili-Sétif. Or, cette limite culturelle a duré des siècles ; c'est elle qui séparait les Numides Massyles des Masaesytes et c'est par là que passèrent successivement les frontières orientales du royaume maure et celles des provinces romaines : à l'Est, la Numidie, à l'Ouest, la Maurétanie. Il y a là une donnée fondamentale de l'histoire du Maghreb.
- 4 Le terme henchir recouvre donc assez exactement cette partie de l'Afrique du Nord à laquelle les Arabes donnèrent ou plutôt conservèrent l'ancien nom d'Africa devenue Ifriqiya c'est-à-dire les territoires actuels de la Tunisie et de l'Algérie orientale.
- 5 L'origine et la signification du nom henchir demeurent mystérieuses. Nous avons recherché en vain la racine arabe qui aurait pu donner ce vocable. Tissot s'est montré peu prudent en affirmant qu'il avait été emprunté à la langue berbère. Or ce nom est inconnu dans les régions berbérophones d'Algérie et du Maroc. Il existe cependant un terme d'une prononciation très voisine Ašir (achir*) dont Ph. Leveau a reconnu la fréquence dans l'arrière-pays de Cherchel. Or achir tout comme henchir est un toponyme étroitement associé à la présence de ruines. Dans la langue tunisienne actuelle, henchir désigne un

domaine, de vastes terres cultivées surtout en céréales. Dans une étude récente A. Hénia analysant la stratégie économique des beys de Tunis et de leur entourage au XVIII^e siècle fut conduit à expliquer la formation et la naissance des henchirs. Il rappelle d'abord que le mot est d'un usage spécifiquement tunisien en y ajoutant toutefois le Constantinois. Il apparut dès le XVI^e siècle dans les documents juridiques relatifs à l'appropriation des terres de parcours. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, le mot henchir est régulièrement employé pour désigner de vastes terres dont certaines sont des mawâts d'autres vivifiées sont découpées en unités de productions qui sont elles aussi désignées par le mot henchir. La consultation des dictionnaires et des traductions du XIX^e siècle (Beaussier, Pellissier, Remusat, Cherbonneau) confirme l'ancienneté et l'évolution du sens agraire donné aux henchirs.

- 6 Cependant une autre acception est aussi répandue que la précédente. Henchir désigne les ruines romaines et ce sens est ancien : déjà Peyssonnel en 1724 savait que henchir (il écrit "hinsir") signifiait ruine. Au milieu du XIX^e siècle, pour Cherbonneau, le mot henchir est attribué aux ruines romaines.
- 7 Les auteurs ont tenté d'expliquer les deux sens du mot henchir par les qualités des sols au voisinage des ruines romaines qui se situent le plus souvent dans les endroits les plus fertiles. Cette curieuse explication proposée par Pellissier de Raynaud et reprise par Tissot est à l'origine d'une métaphore contemporaine qui dit d'une vieille femme que c'est un henchir (en français, on dirait une ruine). D'après A. Beschaouch henchir aurait le sens général de ruines mais serait plus précisément appliqué à des champs où les restes architecturaux sont complètement détruits et arasés.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUSSIER M., *Dictionnaire pratique arabe-français*, nouvelle édition par M. Ben Cheneb, Alger, 1931

BRUNDSCHVIG R., *La Berbérie orientale sous les Hafsidés des origines à la fin du XV^e siècle*, Paris, Maisonneuve, 1940-1947

HENIA A., *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Tunis, 1995

HENIA A., "Les terres mortes de la Tunisie utile et les nouvelles stratégies foncières à l'époque moderne", *REMMM*, 79-80, 1996, 1-2, p. 127-142

LEVEAU Ph., "Asir", *Encyclopédie berbère*, t. VII, 1989, p. 170-171

PELLEGRIN A., *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie Étymologie et signification*, Tunis, S API, 1949

PELLISSIER de RAYNAUD E., "Description de la Régence de Tunis" dans *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. XVI, Paris, 1863

PONCET J., *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*, Paris-La-Haye, Mouton, 1962

TISSOT Ch., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t.I, *Géographie physique, Géographie historique, Chorographie*, Paris, 1884, t. II *Géographie ancienne*, Paris 1888

VALENSI L., *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris-La-Haye, Mouton, 1977

INDEX

Mots-clés : Toponymie